

Les sociétés militaires privées : Wagner, Blackwater, Mozart et les autres. Entretien avec P. de Jong

lundi 8 mai 2023, par [Paul MUGNIER](#), [Peer de JONG](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Paul MUGNIER](#), [Peer de JONG](#), **Les sociétés militaires privées : Wagner, Blackwater, Mozart et les autres. Entretien avec P. de Jong**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 8 mai 2023.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Quelles sont les idées reçues sur les sociétés militaires privées ? Comment le groupe russe Wagner est-il devenu une forme d'excroissance au service du pouvoir politique russe ? À quoi se sont heurtées les Entreprises de Services de Sécurité et de Défense françaises dans leur développement ? Voici quelques-unes des questions posées par P. Mugnier à P. de Jong qui vient de publier « *Agir entre les lignes* », éd. Mareuil.

Paul Mugnier (P. M.) : Pour commencer, à partir de votre expertise, quelles sont les idées reçues sur les sociétés militaires privées à l'heure où la milice Wagner fait parler d'elle à travers le monde ?

Peer de Jong (P. de J.) : Les sociétés militaires privées (SMP) que l'on appelle en France des ESSD (Entreprise de Services de Sécurité et de Défense), s'inscrivent dans une histoire relativement récente mais dont l'origine est plus ancienne.

Concrètement, **on assimile très souvent les SMP avec le mercenariat mais cela n'a rien à voir, on parle ici de deux histoires complètement différentes.** Bien évidemment, elles partagent un socle commun car elles sont liées aux conflits et au domaine militaire. Mais elles s'opposent par leurs modes d'action différents. Enfin, le mercenariat est criminalisé depuis 1977. Ce n'est évidemment pas le cas pour les ESSD qui elles, voient de toute façon leur rôle limité par la loi d'avril 2003 qui interdit le mercenariat en France. Ce sont deux mondes totalement différents.

Les SMP et les ESSD ont connu un essor remarquable, particulièrement depuis 2003 avec l'entrée des Américains en Irak. Toutefois, on remarque que Washington a toujours utilisé des sociétés en sous-traitance. De la période de la Guerre froide aux conflits au Moyen Orient en passant par la guerre du Vietnam, **les SMP sont intervenues dans le monde entier.** Une des premières opérations notables, est l'emploi de la société de transport aérien nommée *Air America* créée en 1946. Détenu par la CIA, cette compagnie servait d'appui air et de transport à Tchang Kaï-Chek dans sa guerre contre Mao Zedong. Après l'arrivée au pouvoir de Mao en 1949, *Air America* est progressivement « recyclée » pendant la guerre du Vietnam. Ainsi entre 1945 et 1975, les Américains expérimentent la possibilité de faire appel à une forme de sous-traitance dotée d'expertise extérieure indispensable à travers *Air America*.

La « structure » Wagner, est **une forme d'excroissance de la politique étrangère russe, elle n'est pas réellement une SMP.** Assujetti à l'Etat russe, le groupe de mercenaires est plutôt utilisé comme une forme supplétive comme en Syrie ou en Libye ou une force de premier échelon comme [en Ukraine](#).

P. M. : Les SMP et ESSD sont mal connues, dans votre livre vous détaillez en profondeur leurs différents domaines d'activités. À quels besoins ces sociétés peuvent-elles répondre ?

P. de J. : Depuis les années 2000, l'ensemble des armées dans le monde et encore plus dans les armées européennes, ont vu leurs budgets se réduire drastiquement. Jusqu'à 30 % parfois, comme en France ou aux Etats-Unis. Le soldat est devenu rare donc il est devenu cher, ouvrant ainsi les activités périphériques et « annexes » aux ESSD et SMP. C'est le constat fait par Dick Cheney puis par Donald H. Rumsfeld, ministres successifs de la défense américaine. C'est le début de la montée en puissance des structures privées.

Cependant, chaque armée a ses habitudes, ses modes de fonctionnement et son envie de le faire ou non, il n'y a pas de modèle prédéfini et idéal. **Au sein des ESSD, le personnel est très souvent issu des rangs de l'armée.** Ils sont donc bien formés. Leur non emploi relève aujourd'hui plus du dogme du « régalien mis à toutes les sauces » plutôt que d'une logique relevant d'un doute sur leurs capacités. Les compétences sont bel et bien présentes et peuvent être utilisées.

À l'exception du régalien pur centré sur le combat, l'engagement en premier échelon qui implique l'usage des armes qui doit rester encadré par la légitime défense, **les SMP et ESSD peuvent occuper toutes les missions possibles**, particulièrement dans tout ce qui est périphérique à savoir la sûreté, la sécurité, l'escorte de convoi, le médical ou encore ce qu'on appelle le Maintien en condition opérationnelle (MCO) du matériel. Evidemment, les capacités du personnel des ESSD leur permettent toutes les activités de formation, du plus haut au plus bas niveau. En complément, les ESSD se révèlent indispensables tant dans les opérations de lutte contre la piraterie maritime que pour les questions liées à la cyberdéfense. Le scope d'emploi est très large. Ces structures privées peuvent ainsi venir compenser les manques d'une armée en restructuration permanente.

P. M. : Après la Guerre froide dans un contexte sécuritaire marqué par les luttes asymétriques, dans quelle mesure la guerre en Irak a-t-elle ouverte les portes du marché mondial des sociétés de prestations militaires ?

P. de J. : Depuis les années 1945, les Etats Unis avaient déjà intégré l'utilisation de groupes privés dans leur dispositif, et ce, pour des raisons principalement économiques et techniques. La chute du Mur (1989) et l'explosion du Pacte de Varsovie (1991) provoquent [une baisse drastique des budgets et des effectifs dans une grande partie des armées du monde entier.](#) Particulièrement aux Etats-Unis où le budget américain diminue de 28%. Ces baisses provoquent des manques et des besoins. Dick Cheney, à l'époque Secrétaire à la Défense, explique que **le soldat est devenu rare et cher** et qu'il faut qu'il se consacre à sa mission de combattant. C'est comme ça que vient l'idée de confier les activités annexes ou périphériques (support, logistique, soutien...) à des sociétés privées. Ainsi, Dick Cheney et son successeur Donald H. Rumsfeld, créent une sorte de doctrine récurrente de soutien autour de l'armée américaine. **L'acmé de cette période, c'est la guerre en Irak en 2003.** Ainsi, lorsque les Américains interviennent, le budget américain est extrêmement bas alors que les besoins en Irak et en Afghanistan sont énormes. Conscient que la guerre peut durer et face à leur budget limité, ils vont compenser en favorisant l'entrée en scène des ESSD. **Les Américains développent le principe de l'externalisation jusqu'à atteindre des ratios d'un combattant pour un contractor en Irak** (le *contractor* désignant simplement un homme qui a un contrat avec une société). Pendant ce conflit, près de 90% des missions des ESSD étaient des missions de soutien confiées à du personnel non-combattant, étranger en grande partie d'ailleurs.



Peer de Jong

Peer de Jong vient de publier "Agir entre les lignes", éd. Mareuil. Crédit : Eric Fougere (2017)
Eric Fougere (2017)

P. M. : Vous consacrez un long chapitre de votre livre à Prigojine et à Wagner, comment le groupe russe Wagner est-il devenu une forme d'excroissance au service du pouvoir politique russe ?

P. de J. : Concrètement, Evgueni Prigojine est un homme d'affaires, qui a un raisonnement d'entrepreneur. **Wagner n'est que la troisième partie du « trépied » de l'architecture de Prigojine.** En effet, cet entrepreneur russe dispose d'une holding nommée *Concord*, basée à Saint-Pétersbourg. Cette structure mère historique génère d'importantes sommes dans le domaine de *catering* donc tout ce qui touche à l'alimentation. C'est comme ça qu'il comprend le besoin de nouvelles problématiques.

A l'instar des Américains, Vladimir Poutine envisage la montée en puissance de structures capables d'avoir **une empreinte terrain minimum, le « *light foot-spring* » américain.** V. Poutine, ancien membre des renseignements russes, a bien compris les logiques d'intervention américaines, en particulier en Irak. Il considère ces opérations périphériques sous-traitées comme une bonne idée.

Prigojine répond aux questionnements de Poutine à propos de cette empreinte minimum, en créant **Wagner qui va devenir l'outil des « basses œuvres ».** C'est en 2014, que Wagner entre en lice dans le Donbass et en Crimée, venant renforcer les forces de renseignement russes du FSB et du GRU. Ils deviennent une force support et l'expérience Wagner est un succès. C'est immédiat.... Par la suite, cette expérience est renforcée en 2015, 2016 et 2017 avec les combats en Syrie où ils rejouent la même séquence avec l'armée de l'air russe. Ils prennent les villes syriennes de Palmyre et de Deir ez-Zor.

L'architecture de Prigojine repose sur deux autres piliers, celui de **la guerre de l'information et celui de la « captation d'héritages »** donc un accès aux ressources naturelles. Prigojine fait ainsi entrer une série de sociétés qui vont renforcer et financer le rôle de Wagner. Ces sociétés civiles négocient des rémunérations avec les Etats et sont dédiées à des activités techniques liées aux ressources naturelles (minerais, gaz, pétrole...).

Le fonctionnement entrepreneurial de *Concord* par Prigojine est remarquable. Au final, **Wagner n'est que la partie visible et la tête de gondole du « projet Prigojine », une forme de « produit d'appel » ...**

P. M. : La France est très en retard par rapport aux autres concurrents nationaux sur ce marché, d'après votre expérience à quoi se sont heurtées les Entreprises de Services de Sécurité et de Défense (ESSD) françaises dans leur développement alors qu'elles sont dotées de compétences acquises au sein même de nos institutions nationales ?

P. de J. : D'abord, c'est une question de **culture et d'histoire**. En France toutes les actions extérieures et les opérations d'influence reposent sur deux pieds : le diplomatique et le militaire, ce qui a été fonctionnel.

En 2003, les Américains insèrent entre ces deux pieds, un nouvel acteur que sont les SMP. La France ne l'a pas fait pour différentes raisons. D'abord par le caractère asymétrique des opérations dans lesquelles la France était engagée, ce caractère ne demandait pas un besoin fondamental d'effectifs extérieurs. Aujourd'hui, deux paramètres changent la donne, d'abord la désinfluence française en Afrique alors que notre armée était un outil dédié à cette région et deuxièmement la guerre en Ukraine. Cette dernière oblige notre armée à se densifier. Nous sommes entrés dans une période de transition qui doit impérativement prendre en compte ces deux nouveaux paramètres.

Mais **les ESSD se sont heurtées à l'Etat, à ce que j'appelle « l'Etat profond »**, caractérisé par une réticence des forces armées « martyrisées » depuis les années 2000, par les réformes successives et qui ne voyaient pas arriver d'un bon œil une forme de concurrence. Le pouvoir politique est relativement indifférent. Il sent bien qu'il y a une possibilité de développer de nouvelles PME, ce qui est plutôt bon pour l'emploi. En tout état de cause, si ce ne sont pas des Français qui occupent les fonctions, ce seront évidemment des ESSD étrangères comme c'est déjà le cas pour le transport aérien.

P. M. : Le discours du président E. Macron à Toulon le 9 novembre 2022 est perçu comme un tournant dans la politique française en Afrique, quelles évolutions sont à envisager pour nos ESSD dans cette région où l'influence française est vivement critiquée ? Quel rôle pourraient-elles jouer ?

P. de J. : [En Afrique, concrètement, on est en train de nous indiquer la sortie](#), notre système militaire en Afrique va baisser notamment en effectifs. On sait déjà qu'au Gabon, en Côte d'Ivoire et au Sénégal les effectifs vont être divisés par deux. **Les Etats africains demandent une transformation de la présence française et veulent, au nom de leur souveraineté, une empreinte française minimum.**

Deuxièmement, avec les événements en Ukraine, une partie de notre armée va se consacrer à

la question du « Grand Est ». Ainsi, ce que je préconise, c'est que les SMP et les ESSD accompagnent ces mouvements de densification en Europe de l'Est, mais également en Afrique où elles peuvent évidemment répondre aux cahiers des charges. C'est de l'influence à bas bruit...

De par mon expérience, les ESSD peuvent très bien être des structures de compensation avec une empreinte minimum, en civil et sans grade. Les ESSD ne représentent pas la France, si le client étatique n'est pas satisfait, il met fin au contrat, cela n'affectera pas la relation bilatérale entre la France et l'Etat africain. **Il y a donc beaucoup d'avantages à faire entrer en lice ces ESSD**, d'autant que ces sociétés sont constituées d'anciens militaires, à 95% par exemple pour *Themis*.

P.M. : Dotées de grandes compétences et d'une grande polyvalence que ce soit en termes de missions ou de théâtres d'opérations, quelles sont les limites des SMP et des ESSD selon vous ?

La première est une limite administrative, c'est **le port d'armes**. C'est une notion très importante, car dans les ESSD ou les SMP, il y a celles qui ont besoin d'un port d'armes et celles qui n'en ont pas besoin. Par exemple, pour réaliser de la formation ou du conseil, il n'y a pas besoin de port d'armes. Les missions nécessitant un port d'armes sont limitées. Cette question est centrale pour les ESSD-SMP. Le port d'armes implique des régulations très strictes.

Le deuxième point concerne la question du combat. Si l'on prend Wagner, ce groupe est une exception et faire « un Wagner à la française » est impensable. Les SMP sont un sujet très mal connu et nous revenons sur le sujet du « mythe mercenarial » évoqué au départ. Il y a une limite qui n'est pas franchissable, c'est le fait qu'une SMP ou une ESSD soit engagée au combat. Les SMP ne sont pas des forces de premier échelon, mais des forces de soutien à engagement périphérique... C'est la différence entre Wagner et tout le reste. **L'usage de la force est réservé aux agents de l'Etat**. Il ne doit pas y avoir de débat là-dessus. Dans le monde entier, les ESSD sont un outil d'influence et non un outil de combat.

Copyright Mai 2023-de Jong-Mugnier/Diploweb.com

Plus

. Peer de Jong, Agir entre les lignes - Les sociétés militaires privées : Wagner, Blackwater, Mozart et les autres, éd [Mareuil](#), 2023.

4e de couverture

Autrefois on les appelait reîtres, lansquenets, condottieres et un peu plus tard mercenaires, vendant leur science du combat et leur goût de la guerre contre quelques écus et surtout le droit au butin et à son partage. Aujourd'hui ? Ils sont encore là, passant de l'artisanat à l'ère industrielle, regroupés au sein de sociétés privées reconnues désormais par les Etats, ou

presque : Blackwater, Mozart, voire la milice Wagner, etc.

Toutes les grandes armées sous-traitent une partie de leurs missions à des sociétés militaires privées (SMP), pour des questions de disponibilité des forces, de besoins, mais aussi de visibilité, voire de coûts. La Russie et les Etats-Unis bien sûr, mais aussi la Chine, la Turquie, la Grande Bretagne, le Canada... En France, les compétences existent. Mais les réticences hexagonales de ces vingt dernières années ont empêché la montée en puissance des sociétés militaires privées françaises, absentes des grands enjeux internationaux, contrairement à tous ces compétiteurs.

Peut-on y remédier ? Le doit-on ? Que faire pour que les SMP françaises prennent leur essor ? Avec la guerre en Ukraine, et l'arrivée de Wagner au Mali, n'est-il pas temps de leur faire une place ? Le débat est ouvert.

Dans cet essai très documenté, le colonel (er) Peer de Jong, ancien chef de corps du 3e régiment d'infanterie de marine, aide de camp de deux présidents de la République et fondateur de l'institut Thémis, fait le point sur la question, en illustrant son propos de sa riche expérience qui lui a permis de côtoyer les principaux acteurs de ce milieu. De Bob Denard qui se voulait roi sans couronne d'une île de l'Océan indien, à Erik Prince, ancien Navy Seal, fondateur de Blackwater.

[Chez la Fnac, Peer de Jong, « Agir entre les lignes », éd Mareuil.](#)

P.-S.

Le colonel (er) Peer de Jong est ancien chef de corps du 3e régiment d'infanterie de marine, aide de camp de deux présidents de la République et fondateur de l'institut Thémis. De plus, il est responsable d'une unité d'enseignement consacrée aux Entreprises de Services de Sécurité et de Défense (ESSD) pour les Masters 2 « Géopolitique et sécurité internationale » de l'Institut Catholique de Paris (ICP). Peer de Jong vient de publier « *Agir entre les lignes* », éd Mareuil et il est également l'auteur de « *Vous n'oublierez rien, colonel* » (Editions Tallandier, 2017). Paul Mugnier est étudiant en Master « Géopolitique et relations internationale » à l'Institut Catholique de Paris.